

MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE.

DIRECTION DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

BREVET D'INVENTION.

Gr. XX. — Cl. 1.

N° 628.299

Châssis roulant pour figures de jouet.

Firme dite : BING-WERKE vorm. GEBRÜDER BING A. G. résidant en Allemagne.

Demandé le 22 octobre 1926, à 14^h 20^m, à Paris.

Délivré le 27 juin 1927. — Publié le 21 octobre 1927.

(Demande de brevet déposée en Allemagne le 29 mars 1926. — Déclaration du déposant.)

L'invention a pour objet un châssis roulant pour figures de jouet facilement détachables du châssis de façon que l'enfant puisse jouer avec le jouet seul, ou — quand celles-ci sont attachées au châssis — il puisse traîner la figure roulante derrière lui.

Comme organes servant à retenir le jouet au châssis, on emploie selon la présente invention des étriers en fil de métal d'une forme particulière, qui sont fixés aux essieux des roues ou au bâti, et qui, en faisant ressort, entourent partiellement les pieds du jouet, avec les deux extrémités recourbées en sens opposé. Si les pieds eux-mêmes sont élastiques, comme par exemple ceux des jouets mollement rembourrés ou en caoutchouc gonflé, on peut employer des étriers rigides, si au contraire les pieds ne sont pas élastiques, comme ceux des figures en bois, les étriers seront fabriqués en fil de ressort.

Les fig. 1 et 2 du dessin représentent à titre d'exemple une forme de réalisation de l'invention, le châssis ayant quatre roues, avec une figure en caoutchouc gonflé.

Sur les essieux *a, b*, il y a un étrier *c* fixé verticalement (fig. 2) dont les extrémités *d, e* sont repliées en sens horizontal et recourbées en forme d'anneaux. Les deux anneaux *d, e*, regardés d'en haut, forment un S et dans les ouvertures ainsi formées seront introduits latéralement les pieds *f, g* du jouet. Les

jambes du jouet gonflé *h* se compressent légèrement quand on les introduit dans les anneaux; étant en place ils se dilatent, remplissant les anneaux de façon que le jouet sera solidement fixé dans le châssis. Les jambes du jouet gonflé ont la tendance de s'écarter l'une de l'autre.

Afin de les ramener dans leur position naturelle quand on les attache au châssis, la distance entre les centres des anneaux *d, a* sera plus petite que la distance entre les jambes de la figure gonflée. La tension produite par cette tendance des jambes augmentera encore l'adhérence entre les jambes et les anneaux d'une telle façon, que le jouet supportera le châssis, quand on l'enlève du sol. Les ouvertures des anneaux sont convenablement disposées en sens opposés. Le jouet peut être monté ou enlevé du châssis très facilement même par l'enfant lui-même, car chaque jambe s'introduit ou s'enlève séparément des anneaux. Si la figure de jouet est recouverte de peau ou de tissu analogue, les éléments de rattachement sont à peine visibles.

RÉSUMÉ.

L'invention concerne un châssis roulant pour figures de jouet, caractérisé par :

1° Le fait que sur les essieux où sur le bâti il y a des étriers fixés, en fil de métal, qui, en faisant ressort, partiellement entourent les

Prix du fascicule : 5 francs.

pieds du jouet, les deux extrémités des étriers
étant recourbées en sens inverse.

2° Des étriers verticaux fixés aux essieux,

dont les extrémités repliées en sens horizon-
tal, forment des anneaux, ces deux anneaux 5
ensemble présentent la forme d'un S.

Firme dite : BING-WERKE vorm. GEBRÜDER BING A. G.

Par procuration :

C. C. WINTNER-HANSEN.

